

représentants de chaque coopérative constituent le complexe commercial de la ville". La revue précise cependant que l'organisation du Secteur Socialiste Commercial n'en est encore qu'à ses débuts et qu'il n'est pas possible de dégager un bilan (pour 1963).

La "socialisation" semblait cependant prendre de l'ampleur dans le domaine même du commerce et le ministre, s'adressant aux délégués de la Chambre de Commerce d'Alger, leur déclarait en 1963, péremptoirement : "Habituez-vous donc, Messieurs, aux comités de gestion, aux circuits raccourcis, aux opérations orientées, le plus tôt sera le mieux pour vous, car le mouvement adopté est irréversible et vous épuiseriez vos forces à vouloir nager contre le courant" ("Une année de Révolution socialiste, 5 juillet 1962-5 juillet 1963", édité par le ministère de l'Orientalisation).

#### K - Le Congrès des fellahs d'octobre 1963

"Les fellahs algériens découvrent leur puissance" (David Rousset)

"Les ouvriers agricoles algériens viennent de prendre possession d'eux-mêmes. Ils se sont découverts comme puissance sociale. C'était un spectacle saisissant que cette prise de conscience qui s'opérait sous nos yeux. En janvier dernier, au congrès de l'UGTA, les ouvriers étaient absents. La scène était occupée par les fractions rivales de l'appareil syndical et politique, par des professionnels. Ici, rien de semblable. Les quelques fonctionnaires, administrateurs, syndicalistes, responsables du FLN dispersés dans la salle sont submergés par les fellahs. Aussi bien, ils prennent une allure insolite dans leur costume de ville au milieu des turbans et des hardes de la terre.

Le terroir tient la tribune. On parle arabe pour la simple raison qu'une bonne partie des délégués ne suivrait pas une discussion un peu serrée qui se ferait en français. Les rapports, les résolutions, y compris les textes adoptés par les pré-congrès régionaux, sont rédigés en français mais on les traduit verbalement lorsqu'on en discute. Or voilà que ces hommes frustrés, qui n'ont de leur vie parlé devant un micro ou une caméra, gardent un prodigieux naturel. Certes, en approchant de la table des officiels, beaucoup hésitent. Les uns font le salut militaire. D'autres le salut traditionnel. Et puis, tout bonnement, ils vont serrer la main des ministres et des fonctionnaires du parti, qui siègent un peu roides dans leurs treillis. Mais, devant le micro, face à la salle, ils sont chez eux. Trois mille délégués les fixent qui sont comme eux et qui les applaudissent et les interpellent familièrement. Alors ils parlent. Les cadences de l'école coranique se mêlent à la fougue, aux gestes méditerranéens, à la truculence du village qui, brusquement, fait éclater un rire sonore.

Certains emploient des formules à l'emporte-pièce comme ce très simple ouvrier de Tlemcen qui, constatant la carence sanitaire dans un secteur, lance : "il faut déclarer les médecins biens vacants". D'autres engagent un dialogue passionné avec les congressistes. Quand nous allons voir le directeur de la SAP pour lui demander de l'essence ou des engrais, crie le délégué de Mascara, il tourne la tête et dit : "je ne vous reconnais pas". "Nous n'accepterons la dictature de qui que ce soit". Et la salle debout, répond dans le tumulte des applaudissements. Ils parlent devant le président de la République, devant les ministres, devant la nation, sans se préoccuper des usages, à leur manière directe, crue, comme ils pensent. (...)

Dès le samedi matin, ils occupaient la tribune. Qui parlait trop longtemps se voyait rabrouer, non par le président de séance, mais par les autres délégués, parce qu'il fallait que tous puissent s'exprimer. Et, pour commencer, et pour établir que le congrès c'était eux, ils ont demandé si le président de séance, Djillali, du comité de gestion de "la Trappe", avait bien été élu par les congressistes. Ils n'ont pas demandé cela pour faire un incident, mais par malice, pour bien montrer à Abderrahmane Ben Saïd, du FLN, qui dirigeait en fait les débats, qu'ils n'étaient pas dupes et qu'on ne devait pas les prendre pour des imbéciles. L'affaire entendue, ils ont ouvert sans ménagements leurs cahiers de revendications. D'abord, les uns et les autres ont tenu à établir les résultats de leur travail et que la production n'avait pas diminué. C'était visiblement le point d'honneur d'ouvriers sérieux. Ils voulaient aussi faire comprendre au pays qui les écoutait leur attitude nouvelle dans le travail, comme l'a si bien dit un fellah de Miliana : "Avant, on travaillait sans comprendre. Maintenant nous connaissons le problème." Ils apparaissaient sûrs d'eux, mais dans la simplicité de leur expérience, à la manière de ce délégué de Tiaret qui commença ainsi son intervention : "Je vais dire quelques paroles. Mais si je me trompe, excusez-moi."

Et puis ils commencèrent à dire les obstacles, tous les obstacles. Ceux que dresse la technique. Ceux qui viennent de l'administration. Comme les conflits avec les autres fellahs des terres déshéritées. Comme la difficile adaptation des anciens partisans. Comme l'irritant chômage des saisonniers. Et chacun aussi d'expliquer comment, dans son secteur, on s'est efforcé de trouver des solutions, d'improviser des palliatifs. Pour la première fois depuis toujours, les fellahs ont pris la parole. Pour la première fois, ils n'ont laissé personne parler pour eux. C'est le fait capital, et qui va peser très lourd sur l'avenir de la révolution algérienne. En brisant le silence, les ouvriers agricoles ont anéanti une peur ancestrale nourrie de leur humiliation permanente qui les paralysait encore ces derniers mois. Ils ont porté à son achèvement une émancipation sociale que la saisie des terres avait seulement préparée. Ils ont dit ce qu'ils pensaient, dans les termes les plus vifs, sans recourir aux détours d'une prudence traditionnelle et ils l'ont dit devant Mahsas, leur ministre, devant les autorités centrales du FLN, face au pouvoir de l'Etat. (...)

Cette prise de conscience sociale - c'est là le second fait essentiel - s'associe à une connaissance précise des difficultés affrontées. En une année, les ouvriers agricoles ont appris beaucoup. Les rapports des pré-congrès et les résolutions adoptées par le congrès national sont à mille lieues des généralités du rapport de Tripoli. Les fellahs ont appris l'importance vitale des machines et de leur entretien. Ils ont reconnu le rôle de la comptabilité et des investissements. Ils se sont initiés aux traquenards dangereux du circuit commercial. Ce serait une erreur de croire qu'ils se sont satisfaits de revendiquer des salaires plus élevés, d'exiger des allocations familiales, de réclamer des congés payés. Ils ont appuyé des revendications sur un programme de gestion. Si beaucoup ont précisé qu'il ne fallait pas tout attendre de l'Etat, c'était pour s'accorder une plus grande autorité, une plus authentique indépendance. Ce faisant, ils se sont posés comme une force sociale distincte de l'Etat et qui traite d'égal à égal avec l'administration. C'est peut-être ce qui apparaît de plus extraordinaire dans leur apprentissage d'une année : cette découverte qu'ils ont faite de la nature de l'Etat.

Ils ont saisi que leur émancipation sociale exigeait, pour être véritable, qu'ils possèdent eux-mêmes les moyens de production, les machines et l'argent, et qu'ils contrôlent en conséquence le circuit commercial. Ils ont compris que l'Etat ce n'était point le peuple, même lorsqu'il assu-

mais la défense des intérêts du peuple, et qu'ils ne devaient pas laisser l'administration posséder les machines et monopoliser les fonds. Et c'est pourquoi tous sans exception ont mené une attaque violente contre les SAP. Ils ont très bien vu que par les SAP l'Etat pouvait les déposséder. Ils ont donc exigé que les tracteurs soient retirés des SAP - tant ceux qui leur appartenaient que ceux des biens vacants dont elles s'étaient emparées - pour devenir la propriété des comités de gestion. Ils ont proposé que, là où les tracteurs seraient trop peu nombreux pour être rationnellement répartis dans les fermes, on les groupe en station, mais sous le contrôle des comités d'autogestion intéressés. Et comme ils ont appris les ruses de l'administration, ils ont aussi posé le problème crucial des pièces détachées et des réparations, exigeant la décentralisation des ateliers et leur passage sous le contrôle des comités, de sorte que les ouvriers agricoles puissent fixer eux-mêmes le prix des réparations, déterminer l'ordre de priorité des travaux et connaître l'état de l'approvisionnement.

Ils ont dénoncé la mauvaise vente de leurs produits du fait qu'ils étaient pris en charge par les services officiels incompetents et lents. Ils ont exigé que les récoltes soient vendues aux prix du marché ou aux prix fixés publiquement par l'Etat et que les travailleurs agricoles connaissent, dans les délais les plus courts, le revenu des produits qu'ils ont livrés. Ils ont en conséquence proposé que les comités de gestion soient qualifiés pour opérer eux-mêmes leurs ventes sur les marchés locaux ou au niveau de l'arrondissement, que les comptables soient mis sous leur tutelle et que des coopératives de commercialisation soient créées. Ils ont exigé de l'Etat qu'il fixe au plus tôt le taux de ses prélèvements. Pour assurer enfin leur autonomie financière, ils ont préconisé que chaque comité d'autogestion dispose d'un compte en banque. En affrontant l'administration sur le terrain technique de la gestion des grands domaines nationalisés, les ouvriers agricoles ont découvert leur identité sociale. Ce premier congrès national se révèle ainsi et fondamentalement l'expression publique d'une force sociale nouvelle, consciente d'elle-même. De ce fait, les ouvriers agricoles sont aujourd'hui sur le seuil de la prise de conscience politique ...".

("Le Figaro Littéraire", 7 au 13 novembre 1963)

## ANNEXE 10

## IMPLANTATION DES COOPERATIVES D'ANCIENS MOUDJAHIDINE

## 1 - Circulaire du 27 novembre 1965

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'Agriculture, le ministre des Anciens Moudjahidines à MM. les préfets, sous-préfets, commissaires départementaux de l'ONRA et directeurs des services agricoles.

Objet : Création de coopératives agricoles pour le reclassement des Anciens Moudjahidine

Un conseil inter-ministériel, consacré à l'examen de la situation des anciens moudjahidine, a permis de dégager quelques solutions en vue de réaliser dans des délais raisonnables leur reclassement.

La majorité de ces résistants étant d'origine rurale, il a été décidé de les réinsérer dans le secteur économique dont ils sont issus. C'est ainsi que le Gouvernement a pensé reclasser de cette manière ceux d'entre eux qui n'ont pas encore trouvé d'emploi et qui peuvent se consacrer de nouveau à l'élevage et à l'agriculture.

Il sera mis à leur disposition un troupeau (ovins ou bovins) dont le nombre de têtes reste à déterminer. Le ministre de l'Agriculture procédera à l'achat du cheptel qui sera attribué aux anciens moudjahidine sous forme de prêts remboursables à court terme et à moyen terme. Il demeure bien entendu, que l'attribution se fera à titre individuel et que chaque attributaire s'engagera d'une manière ferme et par contrat à rembourser dans les délais impartis, le montant du prêt consenti.

Il est cependant souhaitable que ces éleveurs puissent se regrouper en vue de constituer des coopératives qui leur permettraient de bénéficier des avantages collectifs (gardiens, abris, pâturages domaniaux et autogérés à prix réduit, équipement pastoral et vétérinaire, etc.).

Par ailleurs, le Gouvernement envisage la création "d'unités pilotes autogérées" assujetties à une certaine autonomie financière, dans le secteur autogéré agricole.

L'année agricole étant déjà largement entamée, les coopératives à implanter sur des terres qui ne produisent que des céréales, ne pourraient démarrer effectivement que vers la fin de l'année agricole.

Il n'est cependant pas exclu que des anciens moudjahidine soient dès cette année installés sur des terrains qui remplissent un certain nombre de conditions, notamment, polyvalence de cultures, existence d'habitations disponibles, ou d'un programme de construction. Il y a donc lieu de nous proposer ces implantations, même si les terrains en question ont déjà été labourés.

Dans ce cas, les bénéficiaires rembourseront à la récolte les frais culturels engagés.

Vous porterez donc votre choix sur les terrains où d'autres cultures que les céréales sont possibles (maraîchage par exemple). Nous joignons à la présente circulaire un projet de statut de ces coopératives, ainsi qu'une étude sur les normes à respecter par coopérative. Nous vous demandons de les étudier et de nous faire part des observations que ces projets auront suscitées ; il vous est également demandé de nous transmettre toutes sugges-

légales régissant ces collectivités. Contre cette décision, la collectivité du travail a le droit d'intenter un recours auprès de la commission nationale de réforme agraire.

#### 7. — Dispositions diverses finales

**Art. 29.** — Ceux qui entravent le travail du comité communal de réforme agraire ou qui soulèvent des difficultés à l'occasion de l'incorporation de la terre dans le Fonds foncier national, qui se livrent à des transactions sur la terre, qui donnent des renseignements faux ou incomplets sur l'étendue ou la culture de leur terre, le nombre de membres de leur famille, de leur situation, seront passibles d'une amende ou d'un emprisonnement allant jusqu'à trois ans. La même peine sera infligée à la personne qui conclut un contrat fictif de vente ou de partage de la terre, en vue d'entraver l'application de la présente loi. De tels contrats sont frappés de nullité.

**Art. 30.** — Pour les combattants invalides de la guerre de libération qui n'ont pas de famille, ou bien une famille incapable de cultiver la terre, ainsi que pour les veuves de guerre et leurs enfants, qui désirent rester à la terre et contribuer à son travail, on formera des exploitations sur des terrains spécialement choisis et aptes à des cultures diverses, avec tous les aménagements en matière d'habitation, de culture et de rééducation professionnelle nécessaires. Dans ces exploitations, l'emploi de la main-d'œuvre salariée, pour la culture de la terre et autres travaux est permise.

**Art. 31.** — Toutes les usurpations des terres appartenant à l'Etat ou aux communautés villageoises ou tribales, faites par des propriétaires privés ou autres, sont annulées ainsi que toutes les usurpations de parcours et pacages et tous les empiètements sur de telles terres et tous les partages. Ces terres sont incorporées dans le Fonds foncier national.

**Art. 32.** — Les pacages, les pâturages et les autres terres intégrées au Fonds foncier national qui ne sont pas aménagés pour la culture collective ou individuelle sont laissées en exploitation collective aux villageois ou autres communautés.

**Art. 33.** — Les dispositions et obligations pour la culture de terres incultes ainsi que celles pour l'exploitation des terres agricoles feront l'objet de lois particulières.

**Art. 34.** — Le problème pastoral concernant les tribus nomades et l'aménagement des parcours steppiques fera l'objet d'une loi particulière.

**Art. 35.** — L'eau d'irrigation est nationalisée, son utilisation fera l'objet d'une loi particulière.

**Art. 36.** — La propriété forestière est limitée à 10 hectares. La question forestière et celle des alfas feront l'objet d'une loi particulière.

**Art. 37.** — Les dettes des agriculteurs envers les organismes de crédit agricole sont éteintes pour les catégories suivantes :

Les victimes de guerre et les sinistrés de guerre ;  
les veuves de Chcuada ;  
les pupilles de la nation ;  
les petits fellahs ayant jusqu'à 10 hectares de terres en cultures pauvres, ou deux hectares de terres en cultures riches.

**Art. 38.** — Cette loi entre en vigueur le jour de sa publication dans le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

#### ANNEXE N° VI

#### LE CONGRES DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

(25, 26 et 28 décembre 1964.)

Il était prévu que le Congrès commence ses travaux à 8 heures du matin (le vendredi). Mais il n'a commencé qu'à 11 heures.

Les délégués étaient là (au lycée Amara Rachid à Ben Aknoun) depuis très tôt le matin. Réunis en petits groupes, ils discutaient sans interruption. Parfois calmement, souvent avec passion. Ils discutaient de plusieurs questions : la date de la tenue du Congrès, la façon dont étaient choisis les délégués, etc. De temps à autre, le chahut monte et des délégués menacent de se retirer.

Ici un délégué des ouvriers est contesté par les fonctionnaires de l'O.N.R.A. Là un délégué de l'O.N.R.A. est rejeté par les ouvriers qui lui contestent qu'il soit un ouvrier agricole.

Dans un de ces groupes, nous avons entendu un ouvrier d'Orléansville dire à un fonctionnaire de l'O.N.R.A. : « Vends la 404, enlève les gants, viens labourer avec nous ; à ce moment-là tu seras parmi nous. »

Toutes ces divergences n'étaient pas nées au Congrès. Elles s'étaient manifestées dans les pré-congrès qui se sont déroulés différemment. Certains pré-congrès se sont bien passés. Dans d'autres, la bureaucratie a choisi les délégués sans tenir compte de l'avis de la base.

Jusqu'à 11 heures, ces discussions continuaient leur train. On lisait sur les visages des expressions de tension, de mécontentement ; les paysans aux turbans blancs, jaunes, agitaient leurs bras en disant qu'ils n'accepteraient pas de marcher comme des moutons sous les bâtons de la bureaucratie. Ils ne se sont calmés qu'avec l'arrivée du secrétaire général du parti, le frère Ben Bella, qu'ils ont accueilli avec une tempête d'applaudissements et d'acclamations. Les paysans lui criaient : « Ansar El Hak Allah yansourouk. » (« Fais triompher la vérité. Que Dieu te protège. »)

Ben Bella commence son discours en disant : « J'é ne suis ni avec l'Agriculture ni avec l'U.G.T.A., mais je dirai un mot sincère. Ce congrès a réalisé un de nos rêves, celui de voir organisés dans une Fédération les travailleurs de la terre. Vous avez pris des décisions dans votre premier congrès. La plupart de ces décisions n'ont pas été appliquées. Je suis venu ici pour vous parler sincèrement de nos insuffisances. »

Après s'être demandé : « Est-ce que l'autogestion est appliquée ? » le Président répond : « Non : les ouvriers ne jouent pas encore le rôle qui leur revient, l'assemblée des travailleurs, le comité de gestion, le conseil des travailleurs ne remplissent pas leurs fonctions telles qu'elles sont définies par les décrets de mars et la Charte d'Alger. »

On procéda ensuite à la lecture des rapports en français. Les fellahs protestèrent en demandant la traduction, laquelle était souvent en arabe littéraire, que les fellahs ne pouvaient ni suivre ni comprendre clairement. On traduisit quelques chapitres importants ; mais au fond de la salle les fellahs crient : « On n'a rien compris — parlez-nous en notre langue. »

Ensuite on donna lecture du rapport d'orientation qui est le plus important parce qu'il a fait ressortir les principaux points de l'autogestion, comme il a limité avec précision le rôle des syndicats révolutionnaires dans le régime nouveau. Dans ce rapport il est dit que « l'agriculture représente une grande part de notre production nationale. L'U.G.T.A. doit organiser tous les travailleurs de la terre afin de poursuivre la révolution agraire jusqu'à son terme car seul notre succès dans ce domaine peut nous aider à nous industrialiser. Ceux qui s'opposent ouvertement ou discrètement à la prise des moyens de production par les travailleurs sont des saboteurs. » Et le rapport poursuit en disant que le rôle des syndicats est d'organiser les masses laborieuses et de les orienter dans le combat pour l'augmentation de la production.

\*\*

Le second jour, on continue la lecture des rapports et des télégrammes, ce qui prend les deux-tiers du temps du congrès. Vers 10 heures du matin (de la seconde journée) des ouvriers se lèvent et demandent à leurs collègues de quitter le congrès en protestation contre la présence de délégués non élus. Une grande partie des délégués se lèvent et se dirigent vers la porte. Mais le bureau du congrès arrive à calmer les délégués. Tout au long du congrès, le chahut, les cris, les accusations se répètent de toutes parts. On interdit à la presse de se mêler aux congressistes pour savoir ce qui se passe. Le président du congrès ne cesse de menacer de tenir les séances à huis-clos.

L'après-midi, le premier orateur est SIDKI, délégué du ministère de l'Agriculture, qui demande la formation d'équipes sportives, l'organisation de discussions et la formation de troupes théâtrales dans les fermes. Il rappelle que c'est la première fois que nos ouvriers ne payent pas les 2 % pour l'assurance sociale (des voix, au milieu de la salle, lui répondent : « ce n'est pas vrai »). Selon l'orateur, il n'y a aucune différence entre le fonctionnaire et l'ouvrier.

Ensuite, ABDEL MALIK, un des responsables de l'O.N.R.A. déplore le fait que, dans certaines fermes, les ouvriers ont pris d'eux-mêmes l'initiative de créer des comités d'épuration pour épurer les harkis et les traîtres des fermes, en soulignant que ces initiatives mèneraient au chaos. Il conseille aux ouvriers de ne pas demander les allocations familiales car « cela coûterait 120 milliards ». Il continue en disant : « Nous avons appliqué certaines résolutions du premier congrès : nous avons créé 42 coopératives pour la commercialisation des produits du secteur autogéré et nous avons créé 180 stations de légumes ».

Puis le délégué d'Annaba prend la parole. Il critique le projet de statut de la ferme autogérée qui met les organismes sous l'autorité du directeur. Il demande, s'il n'y a pas de secrets, qu'on explique ce qu'on vise par ce statut. (Ce statut a été retiré après avoir soulevé l'opposition de la majorité.)

ESSAÏF AL ARBI (des Aurès) commence son discours en disant : « Nous voulons la liberté. Nous sommes contre l'oppression. Nous refusons tout paternalisme bureaucratique. (Il est accueilli par une tempête d'applaudissements.) Nous voulons des écoles pour nos enfants, des écoles de formation pour les ouvriers agricoles d'avant-garde. Nous voulons les allocations familiales pour les ouvriers agricoles et la distribution des bénéfices, des stations pour la conservation des produits agricoles. »

BOUDHRAA Abdellah (Constantine) dénonce d'abord la contre-révolution soutenue par la réaction interne et externe. Puis il demande au parti et au gouvernement de respecter les décrets de mars et d'appliquer toutes les décisions du premier congrès et de la Charte d'Alger (qui est « notre lanterne dans l'obscurité »). Il continue « il y a des ouvriers qui vivent encore sous la dictature des despotes, de responsables, ennemis du pauvre et du faible. Les décrets de mars donnent aux ouvriers le droit de gérer la ferme. Mais les ouvriers ne gèrent pas la ferme. » Il voudrait que les services de l'Agriculture présentent des comptes aux ouvriers et que les ouvriers contrôlent ces comptes. « Les ouvriers sont capables d'appliquer les décrets de mars mais certains fonctionnaires les en empêchent. » Puis il frappe fortement sur la table en disant : « Comment les ouvriers agricoles peuvent-ils nourrir dix enfants avec la faible mensualité qu'on leur donne, alors que certains fonctionnaires touchent des traitements honteux ? » Il propose de former des coopératives de consommation dans les grandes fermes ou dans les groupes de fermes proches et de créer des usines de transformation des produits agricoles. Il demande aux délégués de s'exprimer d'une manière franche et révolutionnaire et sans aucune peur. Il demande la construction d'écoles pour les enfants des ouvriers agricoles « car moins de 25 % de ces enfants vont à l'école. » Il faut instruire aussi les adultes et former des équipes d'infirmiers dans les villages et les douars. » Il demande de réaliser rapidement l'étape suivante de la réforme agraire comme l'exige la Charte d'Alger, d'exproprier les gros propriétaires et de supprimer les S.A.P. avant tout car « les S.A.P. sont des outils laissés par le colonialisme qu'il faut détruire ». Avant de finir son discours que les congressistes ont acclamé debout, il dit en conclusion : « Frères, vous connaissez toutes les pressions et les oppressions exercées par l'administration. Nous lutterons contre le despotisme quelle que soit sa source. Les ouvriers qui ont le droit d'assister au congrès et de s'appeler ouvriers agricoles sont ceux qui se livrent au froid et au soleil, qui suent des labours et des moissons. Et ce sont ceux qui défendent les droits des ouvriers. Quant à ceux qui donnent des ordres, les mains dans les poches, ils ne sont pas des nôtres. Ceux-ci qui veulent s'occuper des ouvriers sont au-dessus des ouvriers. »

BOU-AOUINA (de Constantine) : « Je suis d'accord avec tout ce qu'à dit Boudhrâa. Et je vous dis que chaque ouvrier doit vider tout ce qu'il a dans le cœur. » Puis il demande aux ouvriers des villes et des campagnes de marcher la main dans la main pour l'application de la Charte d'Alger. « Cette alliance est la seule condition pour la réussite du socialisme. Il faut abattre les réactionnaires et les conservateurs. »

HAMDACHE Bouelam (Aïn-Temouchent). — « On dit qu'on nous paye 800 F. Mais nous touchons 750 F desquels on enlève l'assurance sociale dont on ne bénéficie pas. Est-ce que je mens ou je dis la vérité ? » (un tonnerre de voix unanimes : « c'est vrai »). Il reprend : « On a expulsé nos enfants des écoles parce qu'ils ne sont pas propres et qu'ils n'ont pas de souliers. Mais nous ne pouvons pas leur acheter des souliers. » Il frappe sur la table en criant : « Cela est contraire à la Constitution socialiste que nous avons votée tous. » Il continue : Pourquoi le fonctionnaire du secteur agricole touche-t-il 120 000 francs par mois ? Ajoutez, frères, les allocations familiales et le logement sans loyer et les voitures de l'Etat ; alors que les ouvriers de la terre et surtout les ouvriers saisonniers ne travaillent que 6 à 7 jours par mois à cause de la pluie et touchent 735 F par journée

de travail. » Il ajoute : « Ceux qui touchent des dizaines de milliers sont là et ils parlent au nom du pauvre ouvrier. Frères, est-ce que je dis la vérité ? Oui ou non ? » (les ouvriers se lèvent et répondent comme une seule voix : « oui, oui ! c'est vrai ! »).

Il reprend : « Le frère Ben Bella a liquidé Ben Gana et Borgeaud. Et nous, nous devons liquider les bourgeois qui nous dirigent. Et il faut que le frère Ben Bella nous aide contre ces « ghoul » (loups). Donnez-nous la démocratie et nous vous montrerons comment nous les vaincrons. (Les congressistes se lèvent et clament en chœur « nous les vaincrons, nous les vaincrons ! »)

Le président veut retirer la parole à Hamdache, mais les congressistes crient : « Laisse-le parler, laisse-le parler. » Hamdache reprend : « Les fonctionnaires nous ont dit : « Appuyez-vous, sinon on vous apprendra » et on vous « montrera ». Frères, pourquoi ça ? Pourquoi aujourd'hui encore cette dictature sur nous ? » Puis il décrit la situation des ouvriers de sa région : « Il y en a qui travaillent sans être payés. Ne regardez pas moi qui ai un pardessus. Regardez celui qui n'a pas un quart de pain par jour. Par Dieu (Ou Allah !) si mon pardessus faisait avancer le socialisme, je le vendrais. Je donnerais ma vie pour le socialisme. » Sous un tonnerre d'applaudissements, il dit : « En Algérie, il ne faut pas qu'il y ait des salaires de 200 000 F alors que les ouvriers sont pétris par la faim. Ouallahi, frères, il y a des ouvriers qui travaillent avec moi, qui ne trouvent rien à manger pendant quatre jours. »

Il continue : « Frères, la bourgeoisie des 404 a voulu m'acheter, mais elle n'a pas pu. Parce que nous sommes ouvriers, toujours avec les ouvriers et contre la bourgeoisie, qu'elle soit dans l'administration ou ailleurs. » « Nous ne demandons pas au gouvernement de nous donner à nous, ou aux ouvriers saisonniers ce qu'il ne peut pas nous donner. Mais nous voulons qu'il enlève aux gros ventres engraisés pour donner aux pauvres. » Il quitte la tribune en criant : « Vive le socialisme ! Vive les ouvriers de la terre ! La vérité ! (Assah fi Assah.) A bas les oppresseurs ! » Les ouvriers se lèvent, clament, dansent ; leurs turbans se défont, une partie par terre, l'autre encore sur la tête. Une atmosphère de délire. On répète en chœur (et en rythme) les slogans lancés par Hamdache.

\*  
\*\*

Belkacem OUICHE (Oran) demande la nationalisation des stations de produits agricoles et développe sa proposition.

Ben DAOUD Mohamed (Saida) : « Frères, 63 comités de gestion m'ont chargé de dire deux mots seulement :

1) 63 fermes n'ont pas été payées depuis deux mois. Il y a des ouvriers qui dorment à la belle étoile. Et il y a des cadres qui ont dix maisons !

2) 63 comités de gestion m'ont chargé de dire que nous sommes encore colonisés par les bourgeois. »

MAHDAOUI Mohamed (Saida). « Nous avons 163 fermes détruites. Les ouvriers habitent dans les gourbis. Il n'y a pas d'écoles. Alors que nous travaillons, nos enfants errent dans la nature. »

BENKHEDDA Ayache (Aïn-Temouchent) : « Depuis deux ans, nous travaillons la terre comme les colons et mieux. Nous voulons que sorte de ce congrès un syndicat révolutionnaire et fort qui impose nos propres décisions et les décrets de mars. Nous voulons des pharmacies

dans les fermes ! Puis il crie : « Les fonctionnaires de l'O.N.R.A. nous viennent dans les 404 et nous disent qu'il n'y a pas d'argent pour employer les ouvriers chômeurs. Ils nous colonisent toujours. Nous devons lutter pour notre droit et pour nos lois où qu'elles soient. Frères, je suis délégué du pauvre ouvrier. Je ne suis pas délégué du ministère de l'Agriculture. Cette Fédération doit être la Fédération des ouvriers de la terre et non pas la Fédération du ministère de l'Agriculture. » Ces mots, il les improvise après avoir jeté un papier qu'il avait en main. Il crie : « Vive le pauvre ouvrier ! »

BOUGHEFFA Djelloul (Sidi-Bel-Abbès) : « Ce congrès n'est ni le congrès des chargés de gestion, ni le congrès de l'O.N.R.A. Il est le congrès du paysan qui travaille dans la ferme, qui sue et a faim et n'est payé qu'après deux mois. » A propos de l'assurance sociale, il dit : « Si vous nous donnez l'assurance sociale, on vous dit Tabarak Allah. Sinon, on la prendra nous-mêmes. » Puis, « il faut que l'O.N.R.A. et les chargés de gestion mettent fin à leurs interventions dans les affaires des ouvriers. » Et il ajoute avec une expression de colère : « Le délégué de l'O.N.R.A. chez nous a cinq chaouch dans une superficie de 50 ha. Il y a ici des gens qui disent qu'ils représentent Sidi-Bel-Abbès, mais les ouvriers ne les ont pas élus. Et nous qui avons la confiance des ouvriers, on a refusé de nous donner les cartes. » Parlant des agissements de la bureaucratie : « Un boulon coûte 3 000 F, on nous l'a compté 30 000 F. Comment voulez-vous que l'autogestion réussisse avec ces gens-là ? Quant à l'argent des légumes, on ne sait quel oued l'a englouti. » Et il ajoute : « L'Algérie ne s'est pas libérée par les gens de l'O.N.R.A. » En conclusion, il demande aux ouvriers d'aider les pauvres paysans de 5 ha.

Le président refuse de donner la parole à un ouvrier d'Oran sous prétexte que trois délégués de sa région ont pris la parole.

DARBAL Allaoua (Sétif) demande que la radio consacre des programmes quotidiens aux travailleurs de la terre. Il demande aussi de créer le plus vite possible des Unions paysannes et des coopératives de consommation pour lutter contre les spéculateurs.

SIDJEL Hocine (Tizi-Ouzou) : « Frères, que Dieu anéantisse le colonialisme. Je ne sais pas lire, mais je dis ce que nous avons posé la première pierre du socialisme. Le socialisme intéresse l'analphabète et l'instruit. Le socialisme, frères, c'est la lutte de l'Algérie, le feu de l'Algérie, les canons de l'Algérie. Il y a beaucoup de contradictions dans les fermes. Il faut qu'il y ait un contrôle spécial. Il y a du sabotage dans les grains et les machines. Par exemple, les grains de blé que nous recevons sont mélangés à moitié avec de l'orge. Frères, la S.A.P. spéculé sur le dos des comités de gestion. Et ce qui coûte 20 F, elle nous le compte deux fois plus cher. « L'ouvrier est persécuté par la S.A.P. Nous travaillons mieux qu'eux, de l'aube jusqu'à 9 heures du soir et nous réussissons le socialisme qu'ils veulent détruire. L'ouvrier n'a pas moins de valeur qu'un préfet ou un ministre. Il faut châtier quiconque le persécute. « Le point important, frères, c'est qu'il faut installer un contrôle strict sur tous, depuis l'ouvrier jusqu'à Ben Bella et de l'Est de l'Algérie jusqu'à l'Ouest. »

LARBI Mohand (Tiaret) intervient au nom des fonctionnaires du ministère. Il salue l'article 41 du statut interne qui prévoit des sanctions contre les « ouvriers réfractaires ». A son avis l'ouvrier doit avant tout être militant du parti pour avoir des droits.

BEN RESSAG Ahmed (Tlemcen) : « Il y a des bourgeois qui ont pris des terres de l'autogestion. »

Ahmed MABROUK (Al Asnam) dénonce les différentes méthodes de sabotage exercées par la bureaucratie contre l'autogestion. Exemple : nous avons des vergers de grenadiers dont le prix des fruits est de 7 millions de francs. Mais l'O.N.R.A. a demandé 20 millions pour que personne ne l'achète. Et c'est ce qui s'est passé. Les grenades ont pourri sur les arbres. Sur 17 000 arbres, on aurait pu avoir mille quintaux. Mais nous n'avons vendu que 300 quintaux. Le reste a pourri sur place. C'est du sabotage. Et après ça, on vient dire que les ouvriers ne travaillent pas. Depuis deux mois on travaille nuit et jour sans être payés. On nous a envoyé un spécialiste des vendanges. Mes frères, je vous jure qu'il ne sait même pas cueillir des tomates. Moi, depuis trente ans je fais ce travail. Et il me dit que je ne sais pas le faire. De mes yeux, je regardais le raisin, que j'ai planté et arrosé de ma sueur, pourrir. Je dois dire franchement : Nous n'acceptons pas la dictature des fonctionnaires. Il faut qu'on nous paye tous les 15 jours. Pourquoi on cotise pour l'assurance sociale alors que nous achetons les médicaments de notre propre argent ? Et pourquoi on n'a pas de jour de repos toute l'année ?

BERRADA Ahmed (Oran) : « Les fonctionnaires nous disent : vous êtes toujours sous nos pieds. L'ouvrier reste sur le tracteur pendant dix heures. Mais quand le fils de l'ouvrier a faim, son père oublie le travail et perd sa raison. »

ADJALI Abdelkader (Al Asnam) : « Nous sommes ici au nom des ouvriers et pour les ouvriers. Nous sommes contre les pressions exercées sur les délégués. Nous voulons qu'on applique la Charte d'Alger et les décrets de mars : « Cette étoile du matin qui guide l'ouvrier dans la voie mohammédienne ». « La S.A.P. détruit les camions, voulant par là détruire l'autogestion. »

\*  
\*\*

Y a-t-il un commentaire à faire après ce qu'ont dit les ouvriers de la terre eux-mêmes en trois heures seulement ? Sauf de répéter que les ouvriers sont adultes.

Laissez-les prendre en mains leur destin, comme l'a dit le président Ben Bella.

(Rédigé à l'aide de comptes-rendus pris par des journalistes algériens présents aux séances.)

## ANNEXE N° VII

### Extraits de notre étude « Pour une politique agraire en Algérie » faite en avril 1962

On ne saurait exagérer l'importance de la question agraire en Algérie qui se dégage de 131 ans de colonisation. Du point de vue social, l'Algérie est un pays dans lequel prédomine l'élément paysan, 87,8 % de la population algérienne travaillant dans l'agriculture, chiffre qui dépasse de beaucoup celui par exemple de l'Égypte ou du Maroc.

Du point de vue économique, la production agricole (élevage, forêt et pêche inclus) entre pour 33,4 % dans la production brute (1) et pour 67 % dans la valeur totale des exportations (2). Du point de vue, enfin, politique, c'est la paysannerie qui a fourni la base de la lutte armée et qui a supporté (et de loin) la plus grande partie des efforts et sacrifices exigés pour cette lutte.

D'autre part, il est maintenant généralement admis aussi bien par les économistes spécialisés dans les questions du développement des pays du « tiers-monde » que par ceux s'occupant des pays à régime socialiste, que le développement important de l'agriculture est la condition pour un développement économique général, rapide, harmonieux, continu. Il y a même ceux qui pensent que le développement initial prioritaire de l'agriculture, « démarrant la première » (3) est la condition d'une industrialisation rapide, harmonieuse et continue d'un pays « neuf » en lui procurant par des exportations agricoles adéquates les devises nécessaires pour l'équipement industriel, les matières premières à transformer pour l'industrie, le marché intérieur enfin, incitant au développement de l'industrie. En effet, d'un point de vue strictement économique et financier, le développement initial important de l'agriculture est absolument nécessaire pour augmenter les exportations, donc pour se procurer des moyens indépendants de toute aide extérieure, pour des importations d'équipement industriel, et éviter une balance commerciale par trop déficitaire. Celle-ci amènerait une inflation intérieure incontrôlée parfois galopante (4) qui minerait, entre autre, le pouvoir d'achat des masses et, par conséquent, le développement du marché intérieur. D'autre part, c'est le volume et la qualité de la production agricole qui déterminent l'essor de l'industrie, de l'industrie légère en particulier, aussi bien du point de vue matières premières, que du point de vue développement d'un marché intérieur pour les produits de consommation de l'industrie légère. Enfin, la formation des capitaux d'investissement dans l'économie nationale, aura sa principale source pour toute une période dans le prélèvement par l'État d'une partie du produit agricole.

Pour que cela ne se traduise pas par l'appauvrissement maintenu de la paysannerie, considérée comme une classe sacrifiée pour au moins une génération, il est nécessaire d'augmenter substantiellement la production agricole et de combiner les ressources pour « l'accumulation primitive » nécessaire au développement économique du pays, avec une

(1) Contre 27,4 % de l'industrie.

(2) Pour les seuls produits alimentaires (vins, fruits, légumes).

(3) Pour utiliser une expression de René Dumont.

(4) A l'exemple de celle qui sévit dans nombre de pays latino-américains, du « tiers-monde » en général.